



REVUE DE PRESSE

11 décembre 2020

Sommaire

Électrification des réseaux de transport en commun	2
Covid-19	3
Les membres de l'ATUQ	3
Adaptation de quatre premiers centres de transport - La stratégie d'électrification de la STM franchit un grand pas	3
Les cartes de crédit bientôt acceptées dans tous les bus de Laval	4
Le RTL déboursera près de 1,3 M\$ pour l'entretien de ses abribus	6
Gala des Prix Guy-Chartrand 2020	7
Montréal veut réduire de 25% l'auto solo.....	8
Sujets connexes	9
Création du Conseil de l'innovation : la Chambre salue un geste fort pour renforcer l'économie du Québec	9
Projet de loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure - Accélérer 180 projets d'infrastructure pour favoriser la relance économique du Québec	10
Transdev Canada développe ses offres de mobilité au service des communautés et remporte de nouveaux contrats	11
Veille technologique	13
Proterra opens EV battery manufacturing line in electric bus factory	13

À la recherche d'un vieux article de journal?

Les archives de la revue de presse sont disponibles sur le site web de l'ATUQ :

<https://atuq.com/fr/nouvelles/revue-de-presse-quotidienne/>

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX!





L'excellence opérationnelle
dans un **ENVIRONNEMENT**
EN BOULEVERSEMENT



Prochaines conférences en ligne de l'ATUQ

[Voir les détails de toutes les conférences](#)

Électrification des réseaux de transport en commun



Jeudi 17 décembre 2020, 11h30 ([via ZOOM](#))
(Insérer l'activité dans votre agenda Outlook en cliquant [ici](#))

Conférencier:

Serge Carignan – directeur technique à l'ATUQ

Serge Carignan dirige l'écriture des devis techniques des appels d'offres pour tous les autobus urbains achetés au Québec depuis 2000. À titre de directeur technique, il est au cœur de la vigie technologique et des analyses afin de conseiller les sociétés. Il coordonne le Comité électrification de l'ATUQ et à ce titre est en communication avec toutes les sociétés membres pour les appuyer dans leurs démarches.

[Revoir les conférences passées en vidéo :](#)



Le %@\$!?!% de virus et son impact potentiel sur le transport collectif

Conférencier:

Stéphan Harris, associé chez Ad hoc recherche

revoir : <https://youtu.be/UXWSy2vGNAM>



Covid-19: Évolution de la perception des usagers face aux transports collectifs

Conférencière:

Sarah Doyon – Directrice générale de Trajectoire Québec

revoir : <https://youtu.be/SWoLhbRYLQM>



Mobilité urbaine post-Covid : quels enjeux pour le transport public

Revoir : <https://youtu.be/BhPmz3Z7wbE>

Conférenciers :

Mohamed MEZGHANI – Secrétaire général de l'UITP



Alain Mercier – CEO, directeur général du RTC et président de l'ACTU



Covid-19

Les membres de l'ATUQ

Adaptation de quatre premiers centres de transport - La stratégie d'électrification de la STM franchit un grand pas



Communiqué

10 décembre 2020

<http://www.stm.info/fr/presse/communiqués/2020/adaptation-de-quatre-premiers-centres-de-transport---la-strategie-d-electrification-de-la-stm-franchit-un-grand-pas>

La STM salue l'autorisation d'un règlement d'emprunt de 671,4 M \$ permettant d'électrifier quatre premiers centres de transport.

Montréal, le 10 décembre 2020 - Le virage entrepris par la STM vers l'exploitation d'un réseau de transport de surface 100 % électrique franchit un jalon important, avec l'autorisation par le comité exécutif de la Ville de Montréal d'un règlement d'emprunt de 671,4 millions de dollars. Cette somme couvrira la Phase 1 du programme d'électrification des centres de transport de la STM. La transition vers les technologies tout-électriques exigeant d'importants travaux d'adaptation des installations de la Société, le transporteur montréalais sera ainsi en mesure de poser la pierre d'assise d'un virage à grande échelle réussi.

« Il s'agit d'un geste fort de la part des élus montréalais et je salue leur engagement à soutenir la STM dans une démarche historique qui contribuera à améliorer la mobilité des Montréalais dans un avenir rapproché. Après tout, 2025, c'est demain », a déclaré Philippe Schnobb, président du conseil d'administration.

Quatre centres de transport : une première étape

La somme financée permettra de couvrir l'ensemble des travaux d'adaptation des bâtiments, d'acquisition et d'installation des équipements nécessaires pour entretenir, recharger et exploiter efficacement des parcs de véhicules 100 % électriques dans quatre centres de transport. De cette enveloppe, 160 M \$ seront alloués au CT Bellechasse, présentement en construction, afin qu'à terme, 200 bus électriques puissent y être exploités. Ce sera alors le premier centre de transport de la STM à être totalement adapté à l'électrification et un des premiers au Canada. Le futur Centre de transport de l'Est sera le suivant, puis les travaux se transporteront au CT Saint-Michel, destiné aux véhicules du transport adapté, et finalement au CT Stinson. Celui-ci est déjà



partiellement adapté puisque nous y faisons actuellement l'accueil de nos premiers 30 bus électriques à grande autonomie.

« Rappelons que cette Phase 1 du programme, planifiée sur un horizon de cinq ans, est une première étape importante d'une démarche qui vise, à son terme, l'adaptation de l'ensemble de nos centres de transport. Le tout est conditionnel à l'obtention de la subvention du gouvernement du Québec. Le soutien financier de nos partenaires est essentiel pour nous permettre de réussir notre virage vers l'électrification.» a conclu le directeur général de la STM, M. Luc Tremblay

La STM garde le cap vers l'électrification

Avec le signal clair reçu, les équipes d'experts de la STM poursuivent leurs travaux, notamment pour la réalisation des études techniques et la rédaction des devis sur lesquels seront basés les appels d'offres qui devraient être publiés d'ici quelques mois. Malgré la pandémie et ses impacts sur le réseau de transport, la STM réitère son engagement pour l'électrification de son réseau de surface, en visant à n'acheter que des bus électriques à compter de 2025. L'électrification de ces quatre premiers centres de transport en mode 100 % électrique en constitue un jalon important et bien concret.

-30-

medias@stm.info

Les cartes de crédit bientôt acceptées dans tous les bus de Laval

Guillaume Pelletier | Agence QMI

| Publié le 10 décembre 2020 à 14:04



MARIO BEAUREGARD/AGENCE QMI

Il sera bientôt possible de payer par carte de crédit et avec son téléphone intelligent dans l'ensemble des lignes d'autobus de la Société de transport de Laval (STL).

https://www.tvanouvelles.ca/2020/12/10/les-cartes-de-credit-bientot-acceptees-dans-tous-les-bus-de-laval?mc_cid=790ddb4dab&mc_eid=30fcb07517

D'ici l'automne 2021, l'entreprise française Flowbird assurera l'implantation de terminaux de paiement sans contact, en première québécoise, dans l'ensemble des autobus de la STL.



Ces valideurs permettront aux usagers de payer leur passage à l'aide de cartes de crédit Visa et Mastercard ou via une application de paiement sans contact sur téléphone intelligent, a annoncé la STL jeudi matin.

«Le paiement sans contact permet un geste spontané et fournit une réponse simple aux principaux freins à prendre l'autobus, particulièrement pour passer d'un mode de transport à l'autre», a souligné son président, Éric Morasse.

Le paiement par débit ne sera toutefois pas offert pour le moment, mais la STL assure travailler à leur intégration dans ses nouveaux valideurs dès 2021 et l'offrir dès que possible.

Cette initiative fait suite au projet pilote lancé en 2017, et toujours en cours dans le tiers des circuits d'autobus du transporteur, qui permet de payer son passage à l'aide d'une carte de crédit dans les bus.

L'an dernier, plus de 168 000 passages ont été acquittés par carte de crédit, ce qui représente 0,9 % de l'ensemble des modes de paiement utilisés. Un peu plus de 10 % des usagers ont payé leur passage en argent comptant alors que la majorité des usagers (88,3 %) ont validé leur titre à l'aide d'une carte OPUS dans les bus de la STL.

Ce projet est appuyé et financé par l'Autorité régionale du transport métropolitain (ARTM).

Pas avant 2023 à Montréal

Les usagers de la Société de transport de Montréal (STM), de l'opérateur exo et du Réseau de transport de Longueuil (RTL) doivent payer leur passage à l'aide d'une carte OPUS avec un titre valide, en argent comptant ou avec une carte jetable de type SoloFlex .

La Société de transport de Montréal (STM) a souligné que le paiement par carte de crédit dans ces bus ne sera pas offert avant 2023.

Au cours des prochains mois, l'opérateur exo compte installer graduellement de nouveaux valideurs sur certains circuits d'autobus de la Rive-Nord de Montréal. Ces valideurs permettront aux usagers de payer leur passage par cartes de crédit.



Le RTL déboursera près de 1,3 M\$ pour l'entretien de ses abribus

Par Geneviève Michaud



(Photo : Le

Courrier du Sud - Archives)

<https://www.lecourrierdusud.ca/le-rtl-deboursera-pres-de-13-m-pour-l-entretien-des-abribus/>

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) déboursera près de 1,3 M\$ au cours des trois prochaines années pour l'entretien des abribus situés sur son territoire.

Le conseil d'administration du RTL a octroyé le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Martin & Leblanc de Candiac, au montant de 1 287 781,87\$, taxes incluses. Le contrat, qui représente une diminution de 515\$ par rapport au contrat précédent, couvre les années 2021, 2022 et 2023.

Il comprend la main-d'œuvre, les équipements et les matériaux nécessaires pour effectuer des travaux de lavage et de nettoyage des abribus, incluant le ramassage de tous les déchets dans les abribus et sur une largeur de 1,5 mètre autour; la coupe des branches ainsi que des herbes hautes autour de l'abribus, sur une distance de 1,2 mètre; le retrait de tous les graffitis, affiches et autocollants sur toutes les surfaces des abribus, à l'exception des affiches publicitaires ou autocollants préalablement approuvés par le RTL; ainsi que le nettoyage intérieur et extérieur des abribus afin de faire disparaître toute trace de saleté sur les dalles, les murs, les vitres, les plafonds, les planchers et les bancs.

Le RTL compte 3394 arrêts sur son territoire, dont 705 ont un abribus.



[Ouvrir dans mon navigateur](#)



Gala des Prix Guy-Chartrand 2020 Une vitrine pour les initiatives de partout au Québec

Cette année, la remise de prix s'est déroulée de façon virtuelle dans un décor convivial aux saveurs historiques avec la collaboration du Parc Olympique et de la Fondation de l'héritage du transport en commun du Québec.

Trois récipiendaires et deux coups de cœur du jury dans trois catégories

Catégorie Action et mobilisation des usagers

Le prix a été remis au [Centre d'éducation et d'action des femmes](#) pour leur campagne d'affichage féministe contre le harcèlement de rue et dans les transports collectifs.

Un prix coup de cœur a été décerné au [Comité citoyen du transport de Trois-Rivières](#) pour leur mobilisation en lien avec la refonte du réseau de la Société de transport de Trois-Rivières.

Catégorie Développement et amélioration des services de transport collectif

La [MRC de Matawinie](#) a remporté les honneurs dans la catégorie Développement et amélioration des services grâce à l'implantation d'un service de taxibus sur son territoire.

Un coup de cœur du jury a également été attribué à la [Société de transport de Laval](#) pour leur estimateur d'achalandage.

Citoyen mobile de l'année

Le prix, qui vise à souligner les actions inspirantes d'un citoyen ou d'une citoyenne en faveur de la mobilité durable, a été remis à [Jérôme Grenier](#), citoyen de Plessisville.

Jérôme réfléchit beaucoup, mais lorsqu'il est question de se déplacer il ne se pose pas la question : c'est à vélo qu'il se rendra au boulot, faire des réserves pour le frigo ou se rendre à des événements amicaux. En plus de le pratiquer lui-même, il modélise en tant que papa, pédagogue et citoyen impliqué dans sa communauté, non seulement l'idée, mais la mise en action de transport actif et collectif et de tous les enjeux positifs que cette manière de vivre propose.

Pour en savoir plus sur notre nouveau citoyen mobile de l'année, [lisez l'article de La Nouvelle union](#).

Pour en savoir plus sur les initiatives des récipiendaires, [lisez le communiqué de presse](#).

Félicitations à tous les lauréats!



Retour sur le Gala

Vous pouvez (re)visionner le Gala sur YouTube [dès maintenant!](#)

Visitez nos pages [Facebook](#) et [Instagram](#) pour revoir en images cette 16e édition.

Partager la nouvelle avec vos ami-e-s!

Pour diffuser les résultats dans votre réseau, partagez l'article de [Novae](#) ou [notre communiqué de presse](#).

Revoir les candidatures

Voulez-vous revoir tous les projets déposés cette année? [Faites-le dès maintenant!](#)

Montréal veut réduire de 25% l'auto solo

Elsa Iskander | Agence QMI

| Publié le 10 décembre 2020 à 13:36 - Mis à jour le 10 décembre 2020 à 18:43

https://www.tvanouvelles.ca/2020/12/10/montreal-veut-reduire-de-25-lauto-solo?mc_cid=790ddb4dab&mc_eid=30fcb07517



PHOTO D'ARCHIVES, AGENCE QMI

La Ville de Montréal ambitionne de réduire de 25 % l'auto solo d'ici 2030 et souhaite que d'ici là, 47 % des véhicules immatriculés sur son territoire montréalais soient électriques.

Une portion importante du centre-ville deviendrait aussi une «zone zéro émission» d'ici la fin de la décennie, selon le Plan climat 2020-2030 présenté jeudi.

Il s'agit d'objectifs ambitieux sachant qu'environ 1 à 2 % des véhicules sont électriques dans la région de Montréal actuellement, d'après les informations de la Ville.

De plus, entre 2013 et 2018, les déplacements en auto ou moto à l'heure de pointe matinale ont diminué de seulement 1 % dans la région métropolitaine, alors que le parc automobile a crû de 5 %, selon l'enquête Origine-Destination de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).



Pour favoriser l'électrification, il faudra déployer davantage de bornes de recharge. Le budget 2021 prévoit l'installation d'un millier de bornes additionnelles d'ici 2025, pour un total de 2000 bornes.

Zéro émission

Faire du centre-ville une zone zéro émission signifierait que l'entrée serait éventuellement réservée aux véhicules électriques. L'administration entend augmenter et privilégier ces véhicules dans ce secteur ayant déjà des émissions de gaz à effet de serre (GES) plus faibles et étant bien desservi par le transport collectif.

«Évidemment, ça va se faire par étape, donc nous allons prendre le temps de sortir de la pandémie tout d'abord, de démarrer la relance et de consulter nos partenaires et les différents acteurs du centre-ville», a indiqué la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

«Le modèle de Paris est celui qui [de] prime abord nous inspire», a-t-elle dit, sans prendre d'engagements pour le moment. Ce modèle permet seulement aux véhicules moins polluants d'entrer dans la zone à faible émission.

Auto solo et stationnement

Montréal souhaite diminuer ses émissions de GES de 55 % d'ici 2030 et atteindre la carboneutralité en 2050. En 2015, les émissions avaient baissé de 28 % par rapport à 1990; la Ville estime atteindre la cible de 30 % cette année.

«À l'aube d'avoir un vaccin, il y a une lueur d'espoir qui est là, on voit la lumière au bout du tunnel et c'est donc le meilleur moment pour se rappeler un combat qui est encore plus grand, plus immense, plus titanesque que la pandémie qui est tout un défi: c'est celui du réchauffement climatique», a déclaré Mme Plante.

Sujets connexes

Création du Conseil de l'innovation : la Chambre salue un geste fort pour renforcer l'économie du Québec

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/creation-du-conseil-de-l-innovation-la-chambre-salue-un-geste-fort-pour-renforcer-l-economie-du-quebec-836645430.html>

MONTRÉAL, le 10 déc. 2020 /CNW Telbec/ - La Chambre de commerce du Montréal métropolitain salue l'annonce faite aujourd'hui par le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, de la création du Conseil de l'innovation et de la nomination de Luc Sirois au poste d'innovateur en chef du Québec.

« Le ministre Pierre Fitzgibbon pose un geste fort pour notre économie en créant une fonction qui sera directement responsable d'accélérer l'innovation dans tous les secteurs. Nous savons depuis longtemps que notre grande force en matière de recherche et développement ne se traduit pas suffisamment en innovations brevetées ou encore en augmentation de productivité. Le gouvernement souligne par ce geste la nécessité pour tous les décideurs d'investir en innovation et d'adopter les meilleures pratiques pour



accroître la performance de nos entreprises et de notre économie. C'est une excellente nouvelle pour notre économie basée sur le savoir et notre compétitivité sur la scène internationale », a déclaré Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

« La crise a démontré l'importance pour les entreprises de toutes tailles d'adopter des technologies de pointe et innovantes. Les plans d'action et les forums que nous avons déployés dans le cadre du mouvement Relançons MTL ont confirmé, par exemple, l'urgence de rattraper notre retard dans le virage numérique, en particulier dans le secteur du commerce de détail. Nous sommes confiants que les travaux du Conseil de l'innovation contribueront rapidement à mieux outiller nos entreprises afin qu'elles effectuent le virage numérique et les pivots nécessaires pour être performantes dans l'économie d'aujourd'hui et de demain », a conclu Michel Leblanc.

Projet de loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure - Accélérer 180 projets d'infrastructure pour favoriser la relance économique du Québec

10 décembre 2020, 21 h 06

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/projet-de-loi-concernant-laceleration-de-certains-projets-dinfrastructure-accelerer-180-projets-din/>

QUÉBEC, le 10 déc. 2020 /CNW Telbec/ - La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, annonce que le projet de loi n° 66 concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure a franchi, aujourd'hui, l'étape de son adoption finale par l'Assemblée nationale. Ce projet de loi vise à alléger des procédures, sans réduire ou modifier les normes existantes, afin de démarrer plus rapidement les travaux d'importants projets d'infrastructure, notamment des écoles, des maisons des aînés, des hôpitaux ainsi que des infrastructures routières et de transport collectif.

Des mesures d'accélération rigoureuses

La forme finale du projet de loi n° 66 comporte une liste fermée de 180 projets d'infrastructure. Il concerne des mesures définies visant l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement ainsi que l'aménagement et l'urbanisme.

Le projet de loi confère à l'Autorité des marchés publics (AMP) des fonctions et des pouvoirs additionnels relatifs à la surveillance des contrats publics qui découlent des projets mentionnés dans la liste. L'AMP pourra notamment examiner ces contrats et sous-contrats publics, ordonner à un organisme public d'apporter des mesures correctrices, suspendre l'exécution de tels contrats ou les résilier lorsque la gravité des manquements constatés le justifie. Elle pourra aussi enquêter de sa propre initiative.

Le Québec est un leader au Canada en matière d'environnement, et ce projet de loi répond aux normes rigoureuses dont il s'est doté. Le projet de loi vise à accélérer les procédures d'évaluation tout en conservant les mêmes normes de protection environnementale. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dispose des mêmes pouvoirs pour s'assurer de la conformité environnementale d'un projet en plus d'effectuer un suivi serré des travaux. En réponse aux préoccupations exprimées par les groupes environnementaux, des professionnels



feront des suivis tout au long de la réalisation des projets pour s'assurer que l'environnement est protégé.

Une reddition de comptes serrée exigée

Par transparence, le projet de loi prévoit la publication d'une reddition de comptes semestrielle pour chacun des projets bénéficiant de mesures d'accélération et un suivi de son état d'avancement. Un ajout majeur au projet de loi prévoit que le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques publie une reddition de comptes portant sur l'application des mesures d'accélération en matière d'environnement. Un bilan de l'application de la loi sera déposé à l'Assemblée nationale.

Citation :

« L'adoption du projet de loi n° 66 est une excellente nouvelle pour le Québec. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour trouver des solutions innovantes et relancer l'économie le plus rapidement possible, dans un contexte de crise sanitaire jamais vu auparavant. L'aboutissement du cheminement législatif du projet de loi constitue une étape fondamentale dans l'atteinte de nos objectifs économiques, dont les bénéfices se feront sentir dans toutes les régions du Québec. Nous avons réussi à atteindre un compromis entre l'accélération de l'activité économique, le respect de l'environnement et l'intégrité des marchés publics, tout en considérant les besoins prioritaires de la population. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont permis l'adoption de ce projet de loi, dont je suis particulièrement fière. Il est temps d'aller de l'avant. »

Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Lien connexe :

www.tresor.gouv.qc.ca

Transdev Canada développe ses offres de mobilité au service des communautés et remporte de nouveaux contrats



NOUVELLES FOURNIES PAR

Transdev

Déc 10, 2020, 11:00 ET

https://www.newswire.ca/fr/news-releases/transdev-canada-developpe-ses-offres-de-mobilite-au-service-des-communaut-es-et-remporte-de-nouveaux-contrats-822727897.html?mc_cid=790ddb4dab&mc_eid=30fcb07517



BROSSARD, QC, le 10 déc. 2020 /CNW Telbec/ - Pour beaucoup d'autorités locales, la mobilité dans les zones moins denses est cruciale pour favoriser le développement économique, l'inclusion sociale, l'accès à l'emploi et le pouvoir d'achat. Porté par ces convictions, Transdev a développé des solutions de mobilité sur-mesure pour s'ajuster aux besoins spécifiques des populations locales, et remporté de nouveaux contrats associés au Québec et en Ontario.

La transformation des modes de vie et l'étalement urbain dispersent les logements, les zones d'emploi et de services. L'enjeu pour les habitants des zones rurales et périurbaines est de disposer d'alternatives crédibles à la voiture individuelle pour être reliés aux pôles urbains.

« Être proche des besoins de tous, c'est aussi permettre le transport des populations les plus éloignées des grands centres. Attentifs à l'inclusion de chacun et à notre rôle d'acteur de la cohésion sociale, nous veillons au maximum à l'accessibilité des services. Ces valeurs d'inclusion, nous les vivons également en tant qu'employeur local. », indique Arthur Nicolet, chef de la direction de Transdev Canada.

En développant des offres ajustées et sur-mesure, Transdev Canada a ainsi gagné et regagné la confiance de communautés fortement engagées en matière de développement de la mobilité.

En Ontario, la ville de Saint-Thomas, située dans le sud-ouest et connue comme la "ville ferroviaire" historique, fait confiance à Voyago, filiale de Transdev, depuis 8 ans, pour exploiter de manière fiable ses services conventionnels et de transport adapté. La ville de St. Thomas a choisi Voyago pour exploiter ses services de transport en commun pour les 10 prochaines années et mettre en œuvre de nouveaux projets passionnants :

- Services de transport en commun adaptés à la demande
- Horaires révisés
- 14 nouveaux bus zero émission, des stations de recharge, la modernisation de la production d'énergie solaire
- Technologie modernisée
- Amélioration des équipements pour les passagers

En Ontario encore, la municipalité de Lambton Shores, le comté d'Oxford, la ville de Tillsonburg, le comté de Middlesex, Strathroy-Caradoc, la ville de Stratford Perth County et la ville d'Owen Sound ont tous récemment attribué à Voyago des contrats individuels pour l'exploitation de nouveaux services de transport inter-communautaire entièrement accessibles, par un nouveau réseau de transport régional dont le besoin se fait cruellement sentir. Ce réseau permet aux résidents de toutes ces communautés de se déplacer facilement dans le sud-ouest de l'Ontario.

Au Québec, Transdev a remporté le contrat de la MRC de l'Érable. Dès la première rencontre de planification, les deux organisations ont travaillé de concert à établir en un temps record des modifications pour augmenter l'efficacité et l'efficacité du service. Desservant 11 municipalités, ce sont plus de 23 000 citoyens qui bénéficieront de ce service particulier, puisqu'il dessert la clientèle du transport adapté et du transport collectif. Conçu comme un service évolutif, celui-ci s'ajustera au fur et à mesure de son utilisation et du niveau d'achalandage. Mais déjà aux premières journées d'opération au début du mois de novembre 2020, le nombre de passagers avait dépassé les prévisions.



Veille technologique

Proterra opens EV battery manufacturing line in electric bus factory

11 December 2020

https://www.greencarcongress.com/2020/12/20201211-proterra.html?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+greencarcongress%2FTrBK+%28Green+Car+Congress%29&mc_cid=790ddb4dab&mc_eid=30fcb07517

Proterra has **opened** a new battery production line co-located in its EV bus manufacturing facility in Los Angeles County. The new battery production line will manufacture Proterra's battery packs featuring next-generation cells. The facility will expand Proterra's battery production capacity to meet growing demand for the company's battery systems in Proterra Powered commercial vehicles and Proterra's transit buses.



The co-located battery line is designed to optimize space and demonstrates Proterra's ability to bring state-of-the-art battery production directly to commercial vehicle OEMs.

The batteries manufactured at the City of Industry facility will feature Proterra's redesigned modules with next-generation cells developed with LG Energy Solution. The new battery packs will improve on Proterra's industry-leading energy systems with greater energy storage capacity and higher power density to enable increased range and faster charge times.

Since 2016, Proterra and LG engineering teams have been collaborating to maximize cell performance to meet the stringent requirements of commercial vehicle markets.

Proterra's new battery-electric transit vehicle, the Proterra ZX5, can now be equipped with 675 kWh of energy, the most energy storage of any 40-foot electric bus available in the market today.

Proterra's technology advancements enable efficient production in a small footprint and Proterra's transit bus business benefits from co-location of battery production in its Los Angeles facility. The new battery production line was established within a year and showcases the company's ability to design and deploy its modular and capital efficient manufacturing process for optimal EV vehicle manufacturing.





In addition to its transit business, Proterra provides its road-tested and proven electric vehicle technology and expertise to other heavy- and medium-duty commercial vehicle manufacturers through the company's Proterra Powered program.

Proterra battery systems have been chosen by world-class OEMs to introduce 100% battery-electric vehicles, including delivery vans, electric school buses, coach buses, and low-floor cutaway shuttle buses. To date, Proterra Powered has helped OEMs such as Thomas Built Buses, Van Hool, Freightliner Custom Chassis Corporation (FCCC), Bustech, and Optimal-EV introduce 100% battery-electric vehicles that are powered by Proterra electric vehicle technology.